Réunion du conseil municipal
Communauté rurale de Cocagne

Le 12 décembre 2017
18h30
Bureau de la Communauté rurale – Cocagne NB

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire, Jean Hébert, ouvre la réunion à 18h30 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Il n'y a personne du public.

2. PRÉSENCES

Jean Hébert, maire
Roger Després, maire-adjoint
Harold McGrath, conseiller
Marc Cloutier, conseiller
Marc Goguen, conseiller
Marcelle Paulin, directrice générale/ secrétaire- trésorière

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AJOUTS AUX AFFAIRES NOUVELLES

2017-121

Il est proposé par Marc Goguen, appuyé par Marc Cloutier, que la présentation publique au point 7 soit avancée au point 4 et qu'on ajoute au point 10. d) Cinq priorités pour la CSRK.

Adopté

2017-122

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé par Marc Goguen, que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes : la présentation avancée au point 4 et un ajout en 10.d) Cinq priorités pour la CSRK.

Adopté

4. PRÉSENTATION PUBLIQUE : Monsieur Jean Gauvin pour Les Cocagneries

Jean est venu nous présenter les soupers que Les Cocagneries vont organiser en 2018, en collaboration avec le Centre 50 et le Conseil paroissial. Ces soupers sont des levées de fonds pour l'Église Saint-Pierre de Cocagne. Il y aura 3 soupers : le 20 janvier, le 17 février et le 17 mars 2018. Jean demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord de faire le service au premier souper. Les membres du conseil acceptent.

5. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊT

Aucun.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2017

2017-123

Il est proposé par Harold McGrath, appuyé de Roger Després, que le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

-Marcelle doit contacter l'étudiant de l'Université de Waterloo en rapport avec notre plan de gestion des actifs.

8. CORRESPONDANCES

-Nous avons reçu des cartes de Noël des élèves de l'École Blanche-Bourgeois.

-La province veut faire une simulation d'urgence en juin 2018. On nous demande si Cocagne veut participer. La réponse est oui.
-L'AFMNB nous demande de remplir un sondage sur l'utilisation de l'immigration pour répondre aux besoins du marché du travail.
-Jean a reçu une invitation du gouverneur général pour une réception le 1er janvier.
-Nous avons reçu une proposition d'Andrea Buckle. Elle peint des oiseaux en grand format. Certaines de ses œuvres sont déjà installées sur le terrain du Conseil récréatif. Elle veut savoir si on est intéressé à en avoir d'autres.

9. RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

a) Jean Hébert – maire

-Demain à l'École Blanche-Bourgeois, il y aura une commémoration des Acadiens qui ont perdu la vie suite à la déportation. Jean ne peut pas être présent. Roger va le remplacer.
-Jean et les conseillers vont aller faire une petite visite à l'école et veulent donner aux enfants des cannes de Noël. Marcelle va aller en acheter.

b) Roger Després – maire-adjoint

-Roger a eu quelques rencontres avec Jacky et Yvan des mesures d'urgence. Il attend des nouvelles de la firme Crandall.
-Il a assisté à une rencontre avec Catherine Bogonnesse de l'Université de Moncton. Étaient aussi présents à cette rencontre : Majella Dupuis et Yvette Després du Comité MADA de Cocagne et Marcelle Paulin. Madame Bogonnesse nous propose de travailler à un projet de guichet unique de services en soutien communautaire aux ainés.

c) Marc Cloutier – conseiller

-Marc remercie Roger qui s'est occupé avec lui de l'installation de pancartes sur le bord des rues. Nous avons encore 4 pancartes qu'on peut préparer et installer. Il faut communiquer avec l'imprimeur.
-Marc a suivi un cours de secourisme au Centre 50.

d) Marc Goguen – conseiller

- Marc a assisté à la réunion du groupe ARTisticc. Ça s'est bien déroulé.

e) Harold McGrath – conseiller

-Harold nous informe que la réunion du Comité d'aménagement du territoire a eu lieu le 5 décembre 2017. La prochaine étape est la présentation du plan au conseil municipal.

f) Marcelle Paulin – directrice générale/ secrétaire-trésorière

-Le projet de la municipalité avec Mario Paris de l'Université de Moncton a été envoyé et nous espérons avoir une réponse positive.
-Nous avons reçu une copie de la fiche préparée par la CSRK et qui concerne les mesures d'urgence. On a demandé quelques corrections.
-Le parc avance bien. Marcelle invite les conseillers à aller voir si ça n'est pas déjà fait.
-Marcelle va prendre des vacances et elle ne sera pas de retour à temps pour la réunion du 9 janvier 2018. Elle sera absente à partir du 22 décembre et de retour au bureau le 15 janvier 2018.
-Marcelle a préparé un communiqué de presse pour annoncer le montant de 200 000$ de la SDR pour continuer le parc qui nous fait un projet de 550 000$. Nous avons donc reçu 250 000$ de la SDR en 2017, année de notre 250e anniversaire.

2017-124
Il est proposé par Marc Goguen, appuyé de Roger Després, qu'on annule la réunion du 9 janvier 2018 à cause de l'absence de la directrice générale.

Adopté

10. AFFAIRES NOUVELLES

a) Honoraires des membres du conseil

Depuis que la municipalité est en place, les honoraires du maire et des conseillers n'ont pas augmentés. Actuellement, le maire reçoit 2 400$ par an; le maire-adjoint reçoit 1 800$ par an et les conseillers 1 200$ par an. Il va falloir abroger l'arrêté municipal #2014-02 pour augmenter les honoraires à 3 600$ pour le maire, 2 700$ pour le maire-adjoint et 1 800$ pour chacun des conseillers.

b) Budget pour l'année 2018

2017-125
ATTENDU QUE des dépenses prévues en 2017 au Fonds de fonctionnement général ne seront pas encourues; et que les revenus de permis de construction sont plus élevés que prévus;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la somme de 20 000$ soit transférée au Fonds de réserve d'immobilisation tel que stipulé à l'article 4(1) du Règlement 97-145 de la Loi sur les municipalités. Tel que spécifié à l'article 7(1) dudit règlement, l'utilisation ultérieure de ce montant ne pourra être fait que par voie de résolution du conseil.

Proposé par : Harold McGrath
Appuyé de : Marc Goguen

Adopté

2017-126
Il est proposé par Marc Cloutier, appuyé de Roger Després, que le conseil de la Communauté rurale de Cocagne accepte que le taux d'imposition pour l'année 2018 soit de 0.1310 du cent dollars d'évaluation.

Adopté

2017-127
Il est proposé par Marc Goguen, appuyé de Harold McGrath, que le conseil de la Communauté rurale de Cocagne accepte que la somme de 320 164$ soit le budget total de fonctionnement de la communauté rurale et que la somme de 264 100$ soit le mandat de la communauté rurale pour l'année 2018 et que le taux d'imposition soit de 0.1310$.

Adopté

c) Plan quinquennal du FTE

Proposition pour la révision du plan FTE à la réunion du 12 décembre 2017

2017-128

Il est proposé par le conseiller Harold McGrath, appuyé par le conseiller Marc Cloutier, « que le document intitulé *Plan quinquennal de dépenses en immobilisation révisé (le 12 décembre 2017) pour l'entente administrative FTE 2014-2018* de la Communauté rurale de Cocagne soit adopté. »

Adopté

d) 5 priorités pour la CSRK

Le conseil a étudié les enjeux régionaux que la CSRK souhaite prioriser auprès des gouvernements et les 5 enjeux prioritaires de la Communauté de Cocagne parmi les 17 suggérés par la CSRK sont par ordre de priorité :

#1 – Enjeu 1, Maintien des services à l'hôpital Sainte-Anne;

#2 – Enjeu 8, Éducation et institution postsecondaire dans Kent;

#3 – Enjeu 6, Valoriser davantage l'agriculture locale;

#4 – Enjeu 16, Meilleure préparation pour faire face aux changements climatiques;

#5 – Enjeu 14, Industrie de la pêche et ses infrastructures.

11. ADOPTION D'ARRÊTÉS

Première lecture de l'Arrêté municipal N° 2018-01 concernant la rémunération du maire et des conseillers de la Communauté rurale de Cocagne

2017-129

Il est proposé par Marc Goguen et appuyé Marc Cloutier que le dépôt d'un arrêté intitulé l'Arrêté municipal N° 2018-01 concernant la rémunération du maire et des conseillers de la Communauté rurale de Cocagne soit autorisé et que cet arrêté fasse l'objet de la première lecture par son titre.

Adopté

La secrétaire municipale fait la première lecture de l'Arrêté N° 2018-01 par son titre.

2017-130

Il est proposé par Harold McGrath et appuyé Marc Goguen qu'on accepte la première lecture de l'Arrêté Nº 2018-01 par son titre.

Adopté

12. NOMINATION À DES COMITÉS

13. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU CONSEIL

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

2017-131

Il est proposé par Harold McGrath que l’ajournement ait lieu à 20 h 35.

_____	_____
Marcelle Paulin	Jean Hébert
Directrice générale	Maire